

**MAIRIE D'HERVILLY-MONTIGNY**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du Vendredi 5 Juin 2020 à 18h30**

\*\*\*\*\*

**Présents** : M. Benoît BALLUET, M. Ludovic BONNEL, Mme Martine CAILLET, Mme Angélique CARLIER, M. Grégory CARLIER, Mme Christine COQUELLE, M. Gaëtan DODRE, Mme Elisa DROY, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER, M. Emmanuel SARRAZIN

Approbation du dernier compte rendu de réunion.

Monsieur le Maire, propose l'ajout de deux points à l'ordre du jour. Accepté à l'unanimité par les conseillers présents

**I) Lecture du compte rendu de la réunion du CCHS (communauté de commune haute Somme)**

- 11000 masques ont été achetés par la cchs et 2500 ont été distribués pour les agents communaux.
- L'ARS (Agence Régionale de la Santé) a autorisé le nettoyage de la piscine de Péronne mais pas de réouverture pour le moment.

La cchs a décidé de verser une prime de 10 euros par jour pour le personnel ayant assuré une continuité de service pendant le confinement et 5 euros pour le personnel en télétravail.

Une aide de 15 000 euros a été allouée à l'association St Jean et une de 300 000 euros pour les petites entreprises en difficulté pendant cette crise du COVID (environ 200 TPE)

Une prime de 300 euros sera versée aux personnels de la MARPA et de l'ADMR de Roisel pour avoir également assuré une continuité de service pendant le confinement.

**II) Délégations octroyées aux adjoints**

L'article L.2122-18 du CGCT permet au maire de déléguer par arrêté, sous surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions aux adjoints et à des membres du conseil.

Mr Bonnel Ludovic : urbanisme

Mme Carlier Angélique : cohésion sociale et communication

**III) Vote des indemnités du maire et des adjoints**

Mr le maire propose que les indemnités restent les mêmes que le mandat précédent, un vote à bulletin secret est donc effectué :

- 8 votes pour une continuité avec les mêmes indemnités
- 1 vote pour une augmentation
- 2 votes pour une baisse

Il est donc décidé de garder les mêmes indemnités que le mandat précédent.

#### **IV) Désignation des délégués des différentes commissions**

SISCO : Titulaires M. DODRE Gaëtan et M. BONNEL Ludovic

Suppléants : Mme CARLIER Angélique et M. CARLIER Grégory

FDE : Titulaires Mme JACQUET Jennifer et Mlle DROY Elisa

COMMISSION EAU : Titulaires Mr ROGER Maurice et Mr SARRAZIN Emmanuel

#### **V) COMMISSION IMPOT CCID(ajout n°1)**

Conformément au I de l'article 1650 du Code Général des impôts, une Commission Communale des Impôts Directes doit être mise en place.

Cette commission, présidée par le Maire, est composée de 6 titulaires et 6 suppléants. Le conseil doit proposer 24 personnes parmi les conseillers et les administrés. La désignation des commissaires est effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques.

Titulaires : Mr DODRE Gaëtan, Mr BONNEL Ludovic, Mme CARLIER Angélique, Mme JACQUET Jennifer, Mr ROGER Maurice, Mr BALLUET Benoit

Suppléants : Mr CARLIER Grégory, Mlle DROY Elisa, Mr SARRAZIN Emmanuel, Mme COQUELLE Christine

Titulaires administrés : Mr THOMAS Éric, Mme BONNEL Jennifer, Mr LOISEAU Guy, Mr DODRE Gérard, Mlle DEAL Lucie, Mr JACQUET Damien

Suppléants administrés : Mr MONDOT Sébastien, Mr PIERRU Franck, Mr PEUDPIECE Jérémy, Mr LEDOUX David, Mr RETOURNE Christophe, Mr COCRELLE José, Mme DELCAMBRE Aurore

#### **VI) Réflexion sur l'embauche d'un agent**

Mr le maire ainsi que tout le conseil municipal tient à remercier tous les administrés pour leur implication dans l'entretien du village.

Après réflexion, 3 choix sont proposés au Conseil Municipal :

- Un contrat PEC (parcours emploi compétence)
- L'ESAT (établissement et service d'aide par le travail)
- L'entretien du village par nos propres moyens

Le conseil municipal valide l'entretien du village par nos soins pour l'année 2020 au vu de la conjoncture actuelle et aux difficultés rencontrées pour mettre en place ce projet cette année.

#### **VII) Achat matériel communal**

Le conseil décide d'allouer une somme de 400 euros pour l'achat d'une nouvelle tondeuse.

#### **VIII) Taux d'imposition 2020 sur le bâti et le non bâti (ajout n°2)**

Le conseil vote à l'unanimité aucune augmentation des taux d'imposition des différents impôts locaux.

## **IX) Questions diverses**

Pose d'une benne de stockage pour les déchets verts. (L'étude est en réflexion)

Nous avons été contactés par le service pénitencier de la Somme pour l'accueil d'une personne pour des travaux d'intérêts généraux. Le conseil accepte sous condition d'une rencontre préalable de la personne avec 9 voix pour et 2 votes blanc.

Site internet communal : Mr CHIABAI Florent, habitant de la Commune, propose la création d'un site internet qui regroupera toutes les différentes nouvelles de la commune tout en gardant quand même un format papier de la gazette d'HERVILLY-MONTIGNY. Avec un coût d'hébergement de 6 € TTC par mois, le projet est accepté par l'ensemble des conseillers.

Masque chirurgical et lavable : Une seconde distribution de masques va être effectuée en mairie, un mot sera distribué aux administrés en précisant les horaires et les jours de permanences.

Curage des fossés de Montigny. Des devis vont être demandés à différentes entreprises pour le curage des fossés sur la départementale à Montigny.

La séance est levée à 21h15.

